

## Culture à l'école

Le 22 novembre 2021, le ministre de l'Éducation et la ministre de la Culture et des Communications ont annoncé sept mesures visant à faciliter l'accès à la culture dans les écoles. Des sommes de 10 millions de dollars par année durant cinq ans sont prévues.

Voici un aperçu de certaines de ces sept mesures sont les suivantes :

- Un partenariat avec *Télé-Québec* pour le projet Les créateurs. Celui-ci veut encourager les élèves du secondaire à réaliser des créations en écriture, en arts plastiques, en danse, en art dramatique ou en musique. Les jeunes peuvent s'inscrire individuellement, en équipe ou avec l'aide de leur enseignante ou enseignant. Pour plus d'informations, visitez le <https://lescreateurs.telequebec.tv/>.
- La plateforme de prêt de livres numériques Biblius. Une collection de 400 œuvres littéraires et ouvrages documentaires sera rendue disponible. Pour plus d'informations, visitez le <https://projetbiblius.ca/>.
- Un nouvel appel pour des projets en partenariat avec des organismes culturels. Dès janvier 2022, il sera possible de collaborer avec des artistes émergents ou autochtones non inscrits au répertoire Culture-Éducation.
- L'embauche de bibliothécaires scolaires. À terme, ce sont 200 bibliothécaires qui pourraient être embauchés dans le réseau.
- Une bonification de l'enveloppe de la mesure 15182 – Culture à l'école. Cette bonification vise à soutenir un plus grand nombre de projets. Elle sera effective durant l'année 2021-2022. Les honoraires des artistes qui mènent ou participent aux projets déployés dans le cadre de ce programme seront revus.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question relative au présent message.

L'équipe du SEHCN



Syndicat de l'enseignement  
de la Haute Côte-Nord/CSQ



## Notre actualité syndicale

**Baie-Comeau, le 9 décembre 2021**

**Vol. 8, No 3**



La négociation 2020 est maintenant réglée avec la signature officielle des textes du nouveau contrat de travail 2020-2023 qui s'est concrétisée mercredi le 17 novembre à l'Assemblée nationale. Après une négociation de 20 mois dans un contexte des plus particulier, l'heure est maintenant au bilan. Nous avons déjà échangé avec certains d'entre vous, dans vos milieux à propos des résultats obtenus, mais aussi et surtout de ce qui était absent de l'entente. L'échéancier pour la prochaine négociation nationale est très court d'ici au dépôt de nos demandes syndicales. Nous avons l'obligation de les remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Nous reviendrons donc vous consulter rapidement pour respecter les délais.

Dans quelques jours, ce sera déjà l'heure du congé des Fêtes. Nous tenons, toute l'équipe et moi, vous souhaiter de très joyeuses Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022! Nos meilleurs vœux pour un Noël des plus heureux auprès des vôtres et une nouvelle année remplie de santé et de bonheur!

En cette difficile période de pandémie qui est venue bouleverser nos petites habitudes et notre quiétude, nous vous souhaitons de retrouver l'équilibre pour une vie meilleure!

Marjolaine, Xavier, Rémi

***Joyeux Noël et Bonne Année!***

## Enseignement vs fermeture de classe par la Santé publique

Nous avons été interpellés dans les dernières semaines en lien avec les fermetures de classe et l'isolement de plusieurs de vos élèves pour plusieurs jours. Ces situations ont entraîné énormément de désagrément autant pour les élèves, parents, mais surtout pour vous les enseignant(e)s. Il est clair que ces changements peuvent être anxiogènes. Certain(e)s enseignant(e)s nous ont parlé de fatigue et d'essoufflement. Vous comprendrez qu'à ce temps-ci de l'année, la situation est plus que préoccupante. Nous avons échangé avec le CSS à ce sujet. On nous rappelait que la décision de fermer une classe se fait par la Santé publique avec la collaboration de la Directrice générale du CSS.

Mme Desrosiers nous indiquait comprendre ce qui était vécu par les enseignant(e)s. Elle tenait à vous rappeler, qu'elle ne vous met aucune pression. Il est important que vous ne vous en mettiez pas de plus que ce que vous vivez présentement. Une réelle invitation à relaxer vous est lancée. La directrice générale sait très bien que tout ce qui a été planifié en début d'année ne pourra être vu. Elle a confiance en votre professionnalisme pour vous ajuster avec les savoirs essentiels ciblés par le Ministère qu'il y ait ou non des évaluations ministérielles à la fin de l'année.

De plus, si des parents vous interpelleraient parce que vous n'avez pas fait d'enseignement à distance pendant l'isolement de leur enfant, vous n'aurez qu'à les référer à la Direction pour qu'elle intervienne et fasse une mise au point avec eux.



## Consultation négo locale

Tel qu'il vous a été mentionné dans la dernière édition du journal, le SEHCN entamera la négociation locale pour renouveler la convention collective locale, laquelle remonte à 2008. Vous avez été plusieurs à répondre à notre questionnaire (152 enseignantes et enseignants). Cette consultation nous servira de base pour établir quels sont vos besoins et demandes pour la négociation locale. Nous pourrions alors présenter au Centre de services les éléments qui vous semblent les plus pertinents à négocier après bien sûr les avoir travaillés avec vos délégués lors de notre rencontre prévue en février prochain.

## 25e anniversaire de la Loi sur l'équité salariale (LÉS)

Le 21 novembre dernier soulignait le 25e anniversaire de la LÉS. Cette Loi a pour objectif d'atteindre une équité salariale entre les hommes et les femmes. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a tenu, un peu partout au Québec des activités de visibilité pour dénoncer que 25 ans plus tard, l'équité n'est toujours pas atteinte. Cette campagne a eu des répercussions jusqu'à l'Assemblée nationale où une motion a été votée et adoptée à l'unanimité, par le gouvernement et les partis d'opposition, le 25 novembre dernier.

Pour voir la transcription de la motion adoptée, vous n'aurez qu'à aller à l'adresse suivante : [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211125/313265.html#\\_Toc89259843](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-2/journal-debats/20211125/313265.html#_Toc89259843)

Tant et aussi longtemps que l'équité entre les hommes et les femmes ne sera pas obtenue, notre Centrale poursuivra ses efforts et ramènera cet enjeu sur la place publique.

## Ajustements salariaux suite à la négo

Les textes de la convention collective sont maintenant signés. Récemment, un tableau a été envoyé à l'ensemble des enseignants en présentant les montants estimés de rétroaction totale que vous pourriez recevoir. Si vous n'avez pas reçu le tableau, communiquez avec moi et je vous le transférerai.

Les calculs sont produits pour une enseignante ou un enseignant à 100 %. Si vous étiez dans une situation particulière (droits parentaux, invalidité, contrat réduit...), communiquez avec moi.

## Boîte à outils

Vous remarquerez de nouveaux cartables orange qui sont arrivés dans vos écoles et centres. Ceux-ci sont destinés à vous fournir de nombreuses informations sur divers sujets. Cette boîte à outils est un document qui vous permettra de répondre rapidement à certains de vos questionnements quotidiens (congrés spéciaux, forces majeures, etc).

L'ouvrage a été mis à jour en 2021 pour que vous disposiez des informations les plus actuelles. Pour le moment, elles ne tiennent pas comptes des nouveaux textes de l'Entente 2020-2023. Des mises à jour ponctuelles seront faites lorsque des changements aux textes auront été apportés. Celles-ci seront envoyées aux délégués qui pourront alors changer les pages concernées.

Bien entendu, je demeure disponible pour répondre à vos questions en tout temps!

Xavier Hainse

